

ADILL

<http://www.adill.fr>



## PRIX littéraire Victor HUGO 2019

L'ADILL - Association de Défense et Illustration des Littératures en Lorraine - décerne chaque année un prix, le prix littéraire **Victor HUGO**, pour un ouvrage publié, si possible par une « petite maison d'édition » dans les **dix huit mois précédant la date de remise du prix**. La prochaine remise aura lieu le **dimanche 24 février 2019** lors de l'inauguration du Salon des Auteurs Lorrains de VILLERS lès NANCY qui se tiendra dans la salle Jean FERRAT aux Ecraignes. L'ouvrage doit entrer impérativement dans la catégorie **conte, roman, nouvelles**.

L'ouvrage doit être l'œuvre d'un (ou plusieurs) auteur(s) **résidant en Lorraine** ou **membre de l'ADILL**, ou dont l'histoire se rapporte à la Lorraine. Sont exclus les ouvrages dont la notoriété de l'auteur est clairement établie, c'est-à-dire, dépassant les limites de la Région Lorraine. En cas de doute une commission ad-hoc sera chargée d'étudier cette disposition. Ne peuvent concourir les membres du jury du Prix Victor HUGO ainsi que les membres du CA de l'ADILL. L'ouvrage primé devra porter la mention « **Prix Victor HUGO 2019** ».

Le jury, présidé par l'invité d'honneur du Salon de VILLERS-lès-NANCY, est composé de Gérard COPPENS - Raymond ISS - Yves ISSARTIER - Véronique LAGNY-DELATOUR - Dominique POIROT-GOURY - Françoise RIBERT. En cas de litige, la décision du président est souveraine.

Les auteurs désirant participer devront impérativement envoyer dès maintenant et au plus tard pour le **15 décembre 2018**, deux exemplaires de l'ouvrage imprimé à :

**Gérard COPPENS - 35 Boulevard Valonnière - 54600 - VILLERS-lès-NANCY.**

**NB :** Les ouvrages ne seront pas rendus à l'auteur et la participation au Prix n'entraîne pas l'inscription automatique au Salon des Auteurs Lorrains de VILLERS LES NANCY.